DDO

École primaire Dollard-des-Ormeaux

Assemblée générale annuelle de parents – École Dollard-des-Ormeaux
3 septembre 2026 à 18 h

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents de l'École Dollard-des-Ormeaux, tenue le jeudi 3 septembre 2026 au 6639, rue D'Aragon, à Montréal.

PRÉSENTS :

Mélanie Béland, directrice
Janie Chartré-Bertrand, présidente du conseil d'établissement
Alexandra Latour, secrétaire

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE LA DIRECTRICE : MÉLANIE BÉLAND

Mme Mélanie Béland accueille les parents et présente brièvement le déroulement de l'assemblée.

La présidente, Janie Chartré-Bertrand déclare l'assemblée ouverte. Il est 18h05.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée et mot de la directrice : Mélanie Béland
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
4. Mot de la direction de l'école secondaire Honoré-Mercier, M. Jonathan Tessier (à confirmer)
5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle de parents tenue en date du 4 septembre 2025
6. Constatation de la convocation de l'assemblée
7. Présentation de la capsule d'information sur les assemblées générales
   - https://www.cssdm.gouv.qc.ca/conseils-comites/conseil-etablissement/
8. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement par la présidence du CÉ (Janie Chartré)
9. Nomination de la présidence d'élections (facultatif si la présidence est elle-même candidate)
10. Adoption de la procédure d'élection
    - 2 postes en élection
    - 2 ans : membre sortante Isabelle Picard
    - 2 ans : membre sortant Évannick Godbout
    - Mise en candidature
    - Procédure prévue pour le vote s'il y a plus de 2 candidatures
11. Élections des membres parents au conseil d'établissement
    - 2 postes à pourvoir
12. Élections des parents substituts au conseil d'établissement
    - 2 postes à pourvoir

13. Élection du représentant au comité de parents du CSSDM
14. Élection du substitut du représentant au comité des parents du CSSDM
15. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP)
16. Parole au public (30 min)
17. Varia – Points divers
18. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR Janie Chartré que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.
Adopté à l'unanimité.

3. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Mélanie Béland:

QUE Alexandra Latour agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

4. MOT DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE HONORÉ-MERCIER, M. JONATHAN TESSIER

Mme Mélanie Béland mentionne que M. Tessier ne pourra pas se présenter mais qu'il invite les parents aux porte ouverte de l'École secondaire Honoré-Mercier le mardi 20 octobre prochain de 18h à 20h.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE (4 SEPTEMBRE 2025)

IL EST PROPOSÉ par Janie Chartré que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents du 4 septembre 2025 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adopté à l'unanimité.

6. CONSTATATION DE LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE

Les personnes présentes confirment avoir reçu la convocation de l'assemblée générale.

7. PRÉSENTATION DE LA CAPSULE D'INFORMATION SUR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

La capsule ministérielle sur le conseil d'établissement est présentée. Elle porte notamment sur son rôle consultatif et décisionnel, sa composition, les pouvoirs qui lui sont confiés, les obligations de ses membres, la durée du mandat des représentants des parents, les membres substituts et le comité de parents.

https://www.cssdm.gouv.qc.ca/conseils-comites/conseil-etablissement/

8. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Janie Chartré-Bertrand présente les faits saillants de l'année 2025-2026 : une participation bénévole exceptionnelle de plus d'une soixantaine de parents; une soirée organisée par les élèves pour remercier les bénévoles; l'ajout d'environ 18 minutes d'éducation physique par semaine et l'intégration accrue de l'activité physique en classe; l'arrivée de La Cantine, organisme à but non lucratif, comme fournisseur de repas à compter du 21 septembre; la réussite du projet pilote d'inclusion des groupes TSA aux activités régulières du service de garde; ainsi que les activités parascolaires et scolaires, notamment le multisport, la musique, la comédie musicale, le basketball, les chorales, les spectacles et les activités soulignant la diversité et l'autisme.

9. NOMINATION DE LA PRÉSIDENCE D'ÉLECTIONS

CONSIDÉRANT que Janie Chartré actuelle présidente du conseil d'établissement souhaite présenter sa candidature à titre de représentant des parents pour un prochain mandat;

IL EST PROPOSÉ par Alexandra Latour

QUE Janie Chartré-Bertrand agisse à titre de présidente d'élections.

Un vote est tenu par acclamation.

Dévoilement du résultat : Janie Chartré-Bertrand

10. ADOPTION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION

Deux postes de membres parents, d'une durée de deux ans, sont à pourvoir. Les postes sont ceux d'Isabelle Picard et d'Évannick Godbout.

Il est convenu de procéder à main levée, poste par poste. Les personnes candidates se présentent, puis quittent la salle. Pour chaque poste, l'assemblée vote successivement pour chaque candidature; la personne qui obtient le plus de voix est élue.

11. ÉLECTION DES MEMBRES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Deux (2) postes de membre parent (mandat de 2 ans) étaient à combler. Se sont portés candidats : Camille Laplante-Rayworth, Étienne Tremblay Fortier (membre substitut sortant, absent ce soir mais candidat), Anel Malonga (membre substitut sortante) et d'autres personnes présentes le cas échéant.

CONSIDÉRANT qu'il y a 2 postes en élection pour des mandats de 2 ans;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Un vote est tenu à main levée.

Dévoilement des résultats : Poste 1 : Camille Laplante-Rayworth (34 votes). Poste 2 : Anel Malonga (16 votes).

12. ÉLECTION DES PARENTS SUBSTITUTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Se sont portés candidats aux postes de membres substituts : Étienne Tremblay Fortier et Pierre-Olivier Dybman, tous deux élus.

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique prévoit l'élection d'au moins 2 substituts au conseil d'établissement pour remplacer les membres qui ne peuvent participer à une séance et qu'il ne peut y avoir plus de membres substituts que de représentants parents;

CONSIDÉRANT qu'il y a 4 représentants de parents élus au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Un vote est tenu à main levé.

Dévoilement des résultats : Étienne Tremblay Fortier et Pierre-Olivier Dybman.

13. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CSSDM

La représentante sortante mentionne la difficulté de se déplacer pour les rencontres du comité de parents tenues dans l'est de la ville et invite une autre personne du conseil d'établissement à prendre la relève, au moins à l'occasion.

CONSIDÉRANT que l'assemblée doit élire un représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Un vote est tenu OU par acclamation

Dévoilement des résultats : Camille Laplante-Rayworth

14. ÉLECTION DU SUBSTITUT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DES PARENTS DU CSSDM

CONSIDÉRANT que l'assemblée souhaite élire un substitut au représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Un vote par acclamation

Dévoilement des résultats : Janie Chartré

15. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

L'OPP, déjà actif à l'école, est présenté aux parents. Il se réunit environ une fois par mois au service de garde et organise diverses activités pour les élèves et la communauté, notamment des activités de Noël, une soirée cinéma, la journée du Grand Merci et du soutien à la bibliothèque. Les parents

peuvent contribuer ponctuellement, sans nécessairement assister à toutes les rencontres. Des possibilités de bénévolat à la bibliothèque et auprès des groupes de francisation sont également mentionnées.

Élection des membres de l'OPP :

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Un vote est tenu par acclamation

Dévoilement des résultats : Sophie Houle, Julie Lachance

16. PAROLE AU PUBLIC

Aucun membre du public ne demande la parole.

17. VARIA – POINTS DIVERS

Mme Mélanie Béland présente son parcours professionnel de 25 années en éducation. Elle a enseigné au primaire, au secondaire en milieu carcéral, en francisation auprès des adultes et en alphabétisation. Elle a ensuite occupé un poste de direction adjointe pendant trois ans au primaire et un an au secondaire au CSSMB. Après une pause d'un an et un retour à l'enseignement au privé, elle a travaillé pendant un an comme directrice adjointe à l'école des Nations. Elle occupe maintenant le poste de directrice à l'école Dollard-des-Ormeaux.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée prend fin. Il est 18h45.

Présidente d'assemblée : _____

Secrétaire d'assemblée : _____